



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 83170

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le Premier ministre sur l'activité en 2014 et le coût de fonctionnement pour l'État du Comité stratégique de la sécurité des systèmes d'information.

Texte de la réponse

Institué par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 portant création d'un service à compétence nationale dénommé Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, le comité stratégique de la sécurité des systèmes d'information ne s'est pas réuni en 2014 et n'a donc occasionné aucun coût de fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83170

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4796

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7180